

ans ses procédés violens contre tous
ai, Mr, ceux qui travaillent à étendre les
les An- branches de leur Commerce. Peut-
d même tre temperera-t-il l'ardeur de ces
t ne s'é- hommes, qu'une impulsion machina-
rdre; je e, plutôt que la raison, a attachés
r politi- ux intérêts de l'Angleterre.

profond La France a-t-elle droit de faire la
eurs pas Guerre, pour retenir les pays, que
se sont l'Angleterre prétend avoir été usurpés
e sur les ur elle, contre la foi du Traité d'U-
eloppent recht? Pour résoudre cette question,
l'ont ja- ne faut qu'être initié dans la Juris-
rappor- rudence, & qu'être instruit des rai-
us popu- sons que fait valoir chaque Nation
xposera- our sa défense, pour les accommoder
raire des ux principes de cette science. Les
n consé- Mémoires des Commissaires tant An-
t toutes- lois que François, sont les pièces du
i princi- rand Procès qui intrigue si fort au-
neté des-ourd'hui l'Europe. Ce que l'épée des
épris de-ouverains n'a pas encore décidé,
elles de- chaque particulier peut le faire par les
Commu- principes du Droit des Gens.

Ce ta- La France, quoiqu'autorisée à pren-
éclatans- re les armes pour venger ses droits
s, vous- leffés, peut-elle en bonne politique le
ation à- faire? A-t-elle des forces maritimes
e justice